

Le discours prononcé fait foi!

Allocution devant l'Association suisse des banquiers

du

Conseiller fédéral Ueli Maurer

Chef du Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS

À l'occasion de la 98^e assemblée générale
du 6 septembre 2011 à Berne

Actuellement, la majorité des questions politiques cruciales et des défis qui nous préoccupent entretiennent un lien plus ou moins direct avec la branche financière et le monde bancaire. Je ne souhaite pas entrer ici dans les détails – je préfère aborder une thématique plus générale, sur laquelle la littérature s'est déjà penchée...

A ce propos, j'aimerais vous raconter une histoire qui me fait toujours réfléchir. J'ai lu ce texte pour la première fois il y a des années, et je l'ai repris récemment dans la situation actuelle. Peut-être connaissez-vous « La Panne » de Friedrich Dürrenmatt ?

Ce livre commence donc par une panne : alors qu'il est en déplacement, la voiture d'Alfredo Traps, représentant de son état, tombe en panne. Le garagiste lui annonce qu'il peut la réparer pour le lendemain seulement. Traps doit donc passer la nuit dans le village où il se trouve, mais tous les hôtels sont pleins. On lui indique alors une ancienne demeure, dont le propriétaire est réputé pour son hospitalité.

En effet, le vieil homme est heureux d'avoir de la visite et souhaite la cordiale bienvenue à Traps. Il l'invite même à partager son repas.

Cet hôte accueille également trois autres invités, d'anciens collègues de travail. Tous ont officié comme juristes pendant des décennies. Ils jouissent à présent de leur retraite et s'amuse à mettre en scène un procès de temps à autre, pour se divertir. L'un d'eux joue le juge, l'autre le procureur, le troisième l'avocat de la défense et le quatrième le bourreau.

Le concept de cette soirée conviviale peut se résumer ainsi : beaucoup de Bordeaux hors de prix et une victime reconnaissante.

Traps participe bon gré mal gré, car il n'a pas le courage d'opposer un refus à la gentillesse de son hôte. L'interrogatoire commence. Il raconte comment il est passé de colporteur à représentant indépendant d'une marque de textile, après une jeunesse difficile. Il est fier de parler de sa réussite, de sa famille, de sa maison et de sa voiture.

Traps ne connaît pas les règles du jeu, et il raconte sa vie avec insouciance. Après un certain temps, son avocat finit par réussir à lui faire comprendre que son procès a déjà commencé.

Le procureur demande à l'accusé à quoi il doit son ascension professionnelle. Traps explique alors la concurrence qui sévit dans sa branche et comment il a réussi à prendre la place de son ancien chef.

L'insouciant Traps ne fait pas le poids face à ces juristes expérimentés. Ils passent sa vie au peigne fin, à la recherche d'erreurs, d'oublis et d'infractions, d'incohérences et d'irrégularités...

... et bien sûr ils en trouvent. Evidemment, Traps n'est pas un criminel, mais il n'est pas un saint non plus. Il a eu une liaison avec la femme de son chef. L'ivresse du vin aidant, l'imagination des vieux juristes se débride, et ils élaborent

une accusation présentée avec véhémence et talent, mais qui ne repose sur aucun fondement solide.

Traps aurait ainsi raconté intentionnellement son aventure à un collègue, car il savait que ce dernier ne pourrait pas s'empêcher de rapporter au chef, l'infidélité de sa femme. Il aurait prévu, avec justesse, que la colère de son chef lui serait fatale, en raison de ses problèmes cardiaques, et c'est précisément ce qui a fini par arriver : le chef est mort d'une crise cardiaque.

Puisqu'il avait ensuite mis un terme à sa liaison, cela prouvait bien que la femme de son chef n'avait été qu'un moyen pour Traps de se débarrasser de son rival – elle avait été, en quelque sorte, l'arme du crime.

C'est ainsi que Traps, homme aux affaires florissantes, est accusé de meurtre.

C'est aussi le moment décisif et funeste de cette histoire : Traps accepte progressivement les reproches, les insinuations et les accusations du tribunal ; il adopte entièrement ce point de vue biaisé et perd tout espoir.

Certes, son avocat réfute l'accusation avec facilité et brio, et toute la construction s'effondre. Mais plus personne n'est en mesure de l'entendre, et Traps encore moins.

Il s'identifie tellement avec l'accusation, qu'il finit par faire ce que le tribunal exige : il se punit lui-même et exécute le verdict : la peine de mort. Traps met fin à ses jours !

Mais qu'a-t-il donc fait de mal pour que cette belle soirée d'été s'achève avec sa mort ? Ce ne sont pas ses faux pas qui l'ont détruit, mais plutôt son comportement inadéquat pendant le procès.

Bien sûr, Traps est allé trop loin avec cette liaison – dans votre jargon, on dirait qu'il a violé des principes éthiques.

Mais là où Traps est vraiment coupable, c'est d'avoir livré son destin au jugement de ces inconnus et d'avoir accepté leur vision des choses sans contestation.

Il a accepté ce procès d'intention. Il n'a jamais remis en question ce tribunal autoproclamé, qui ne disposait d'aucun pouvoir judiciaire et qui, pas plus, pouvait se targuer d'une quelconque légitimité morale, puisque, très certainement, aucun de ses membres n'aurait pu montrer patte blanche. L'accusation était absurde et tirée par les cheveux, mais efficace.

Accusé et ivre, Traps a été aspiré par la dynamique de cette soirée et s'est convaincu de sa propre culpabilité – jusqu'à l'autodestruction. C'est cette escalade jusqu'à la soumission totale et au suicide qui rend l'œuvre de Dürrenmatt si passionnante et si terrifiante à mes yeux. Alors je me demande : « Est-ce simplement de la fiction, ou cela est-il possible dans la réalité ? »

« La Panne » de Dürrenmatt fait penser à nombre des préoccupations actuelles de notre pays, notamment à celles de votre branche : la pression sur notre place financière ; les critiques contre notre secret bancaire ; les reproches, les attaques

et les accusations de l'étranger contre les banques suisses ; les envieux et les concurrents qui s'érigent en juges, etc.

Mais comme je l'ai annoncé au début, je ne vais pas entrer dans les détails. Premièrement, je ne veux pas dépasser le temps qui m'est imparti, et deuxièmement... eh bien, tout est dit chez Dürrenmatt...

Juste une dernière remarque sur « La Panne » : l'auteur n'a jamais cessé de revenir sur ce texte et de le modifier. Il existe plusieurs versions : un récit, une pièce radiophonique, un scénario pour la télévision et une comédie théâtrale. Toutes ces variantes ne se terminent pas sur la mort de Traps, et il existe un autre épilogue : Traps regagne sa chambre pour cuver son vin. Le lendemain matin, il reprend ses esprits. Seul son mal de tête lui rappelle le procès aux relents de chasse aux sorcières, dont il a été l'objet la veille. Cet épilogue est aussi envisageable...